Ministère de la Culture et de la Communication

Communiqué de presse

Aides à la presse : les chiffres 2013





Contact presse

Délégation à l'information et à la communication 01 40 15 80 11 service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.com munication

https://twitter.com/MinistereCC

Le 29 avril 2014, le ministère de la Culture et de la Communication, poursuivant son action de transparence engagée l'an passé, rend public le montant des aides accordées en 2013 à la presse. Un tableau indique l'intégralité des bénéficiaires, pour chaque dispositif d'aide directe.

En outre, pour les 200 titres de presses les plus aidés, est publié comme l'an dernier l'aide reçue et le nombre d'exemplaires diffusés dans l'année.

Cette publication désormais régulière intervient conformément à l'engagement pris par la ministre de la Culture et de la Communication. Aurélie Filippetti avait en effet insisté, en présentant la réforme des aides à la presse en juillet 2013, sur la conditionnalité des aides, qui doit s'appuyer sur une plus grande transparence et une meilleure information de tous les citoyens. Les aides à la presse concourent à la modernisation et la diffusion partout dans le pays d'une presse pluraliste et diverse.

La publication des chiffres des aides à la presse intervient également conformément à la volonté du Gouvernement de moderniser, de simplifier et de généraliser l'accès aux données publiques. Elles sont disponibles sur le site internet du Ministère de la Culture et sur www.data.gouv.fr

Paris, le 29 avril 2013